

supérieur de Saint-Sulpice ; le Révérendissime Père Desqueyrous, ministre général de l'Ordre de Saint-Dominique, en voyage au Canada ; l'Hon. Juge Loranger ; l'Hon. Taillon ; l'Hon. sénateur Bélique ; l'Hon. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique.

Le rapport de M. le Vice-Recteur fut de nature à réjouir les vrais amis de l'Université. En des paroles pondérées et vraiment intéressantes, M. le chanoine Dauth montra l'attitude que cette institution garde en face de notre société. C'est un foyer de science où l'on forme, pour l'Eglise et pour le pays, des hommes de valeur. L'accomplissement de cette œuvre se poursuit avec activité. Aux plus anciennes facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts, sont venues récemment s'ajouter celles des écoles de pharmacie et d'art dentaire. Il est à espérer que l'Université Laval de Montréal méritera de plus en plus d'être considérée comme un établissement complet d'instruction supérieure.

Chaque auditeur de M. le chanoine Dauth a sans doute fait sien, le souhait qui termina le rapport du Vice-Recteur :

« Je voudrais, et c'est ma dernière parole, jaillissant du cœur, que tous ensemble, canadiens et catholiques, nous prenions l'habitude de considérer d'instinct notre Université comme la clef de voûte de l'édifice social, comme l'ardent foyer où s'épurent et se fortifient nos meilleures traditions de foi et de patriotisme ».

Le Dr Dubeau, dentiste, qui succéda au Vice-Recteur, intéressa vivement les auditeurs en leur parlant de l'évolution de l'art dentaire à travers les siècles.

M. Ernest Guimont, avocat de la dernière promotion, suivit le docteur Dubeau. Ce jeune homme intelligent a montré toute la délicatesse de ses sentiments, toute la franchise de son caractère, en affirmant d'une manière vraiment touchante toute la reconnaissance que lui et ses jeunes confrères doivent à l'Université, et toute la joie qu'il éprouve ce soir de se trou-